5e Année. — 2e série. NUMÉRO 63. — PRIX : 25 CENTIMES. 12 Août 1880

PARIS MÉDICAL

JOURNAL
DE MÉDECINE, DE CHIRURGIE, DE THÉRAPEUTIQUE APPLIQUÉE

DIRECTEUR

E. BOUCHUT

PROFESSEUR AGRÉGÉ DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS,
MÉDECIN DE L'HÔPITAL DES ENFANTS-MALADES,
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,
CHEVALIER DES SS. MAURICE ET LAZARE, D'ISABELLE LA CATHOLIQUE,
COMMANDEUR DE CHARLES III.

On s'abonne pour un an, à partir du 1er de chaque mois, rue Antoine-Dubois, 2, chez tous les libraires et dans tous les bureaux de poste.
Paris et départements. 10 fr.
Pour l'Etranger. . . . 15 fr.
le port en plus.

Les mémoires, les lettres, les journaux et les livres peuvent être adressés aux **Bureaux du Journal**, rue Antoine-Dubois, 2, ou chez le Dr **Bouchut**, rue de la Chaussée-d'Antin, 38.

Paraissant tous les Jeudis

Les ouvrages dont il est déposé deux exemplaires au Bureau sont annoncés et analysés s'il y a lieu.

SOMMAIRE DU NUMÉRO : TRAVAUX ORIGINAUX. 999. Hôpital des Enfants-Malades, service du Dr Bouchut: Néphrite parenchymateuse; éclampsie suivie d'hémiplégie droite avec aphasie; autopsie; ramollissement blanc de l'hémisphère central gauche. — VARIÉTÉS. MÉLANGES. 1000. Emphysème du tissu cellulaire du cou provoqué par l'injection de l'air dans l'oreille moyenne. — 1001. Des polypes du larynx chez les enfants. — 1002. Jeune fille électrique. — 1003. Cas curieux d'hermaphrodisme. — SOCIÉTÉS SAVANTES. — COMPENDIUM DE THÉRAPEUTIQUE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE. — NOUVELLES. — INDEX BIBLIOGRAPHIQUE.

VIENT DE PARAITRE :

Compendium Annuel de Thérapeutique Française et Etrangère pour 1880, par E. Bouchut

Un volume in-8, 1 fr. 50, pris au Bureau du journal. — Pour les ABONNÉS *du* Paris Médical, *UN franc.*
En envoyant des timbres-poste pour *un franc soixante-quinze centimes*, si l'on n'est pas abonné, et *un franc vingt-cinq*, si l'on est abonné, on recevra l'ouvrage à domicile par la poste.

MENTION HONORABLE
A L'EXPOSITION
Universelle Internationale
PARIS 1878

MARQUE DE FABRIQUE

Dépôt Général:
PARIS
2, Rue des Lions-Saint-Paul

Semouline

NOUVEL ALIMENT RECONSTITUANT
PRÉPARÉ PAR LES
RR. PP. TRAPPISTES du Monastère du PORT-DU-SALUT

Les principes reconstituants de la *Semouline* sont fournis à la fois par la portion corticale des meilleures céréales, et par les sels naturels du lait de vache n'ayant subi aucune altération. Des appareils spéciaux, très perfectionnés, ont été imaginés, tant pour évaporer le petit-lait et le mélanger à la farine, que pour donner à ce mélange une forme granulée qui en rend l'emploi plus facile. Cet excellent produit est ordonné par les sommités médicales aux personnes faibles, aux Convalescents, aux Enfants, aux Nourrices, aux Estomacs fatigués, aux Poitrines débilitées et à toutes les constitutions délicates, avec l'assurance de leur apporter un remède efficace.

PRIX DE LA BOITE : 3 FR. 50

QUINOIDINE DURIEZ

D'un prix bien inférieur à celui du sulfate de quinine et des préparations de quinquina, la **Quinoïdine** est le dérivé du quinquina, accessible à tous les malades.
Tonique, Fébrifuge, Antinévralgique.
Consulter le *Bulletin de l'Académie de Médecine*, an 1878, p. 509, et l'*Union Médicale*, an 1878, p. 823.
Les **Dragées de Quinoïdine Duriez** contiennent chacune 10 centigr. de quinoïdine.
Teinture alcoolique à l'usage des praticiens, contenant par gramme 10 centigr. de Quinoïdine.
Paris, 20, place des Vosges, et toutes les Pharmacies.

VIN DE COCA DU PÉROU DE CHEVRIER

21, faubourg Montmartre. — Ce vin est *tonique stomachique* et *nutritif*. Il est employé avec succès dans l'atonie des voies digestives, maux d'estomac, gastrites, gastralgies, etc.

Pour les Annonces, s'adresser à M. E. Poulain, boulevard Voltaire, 43.

SIROP

d'Arseniate de Fer soluble de

CLERMONT

Licencié ès-Sciences,
Ex-Interne des Hôpitaux de Paris.

Ce **Sirop**, dosant par cuillerée à café un milligramme de sel pur et inaltérable, a été expérimenté avec succès dans les Hôpitaux de Paris.

A la dose progressive de 1 à 4 cuillerées à café au début des deux repas, il agit comme reconstituant :

ANÉMIE, DÉBILITÉ, CHLOROSE, PHTHISIE, LYMPHATISME,

6, Avenue Victoria, 6
PARIS
et toutes les principales Pharmacies.

PANSEMENT ANTISEPTIQUE Méthode LISTER

MM. DESNOIX et Cᵉ, pharmaciens, 17, rue Vieille-du-Temple, à Paris, préparent, depuis plusieurs années déjà, toutes les pièces nécessaires au pansement antiseptique par la méthode Lister et les tiennent à la disposition des médecins et chirurgiens qui désirent employer ce mode de traitement.

ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS

OREZZA

Eau minérale ferrugineuse acidule, la plus riche en *fer* et *acide carbonique*.
Cette **EAU** n'a pas de rivale pour la guérison des
GASTRALGIES — FIÈVRES — CHLOROSE — ANÉMIE
et toutes les maladies provenant de
L'APPAUVRISSEMENT DU SANG

MÉDICATION PROPYLAMIQUE

DRAGÉES MEYNET D'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE

100 dragées, 3 francs. Plus efficaces que l'huile. Ni dégoût, ni renvois. Une Dragée MEYNET remplace 2 cuillerées à bouche d'huile.

PARIS, ph., 31, rue d'Amsterdam, et principales pharmacies.

ÉMULSIONS MEDICAMENTEUSES LE BEUF

Se défier des contrefaçons.

COALTAR SAPONINÉ LE BEUF. — Antiseptique puissant et nullement irritant, cicatrisant les plaies ; employé depuis *dix-sept années* dans les **Hôpitaux de Paris** et définitivement adopté danc les services des **Hôpitaux de la marine militaire** française en vertu d'une décision ministérielle *en date du* 11 *mai* 1875.

GOUDRON VÉGÉTAL LE BEUF. — « Représente, *sans altération* et sans perte, « tous les principes et conséquemment toutes les qualités du Goudron en « nature. » (*Com. thérap. du Codex*, par A. GUBLER, 2ᵉ édit., p. 166.)

Doses : 1 à 2 cuillerées à café dans un liquide quelconque (*eau, lait sucré, vin*, etc.), une ou deux fois par jour.

BAUME DE TOLU LE BEUF. — « Les émulsions Le Beuf du Goudron, de *Tolu*, « *lu*, ont sur la plupart des autres préparations l'*avantage* d'offrir, sous « une forme aisément absorbable l'*ensemble des principes actifs* de ces mé- « dicaments complexes. » (*Com. thérap. du Codex*, par A. GUBLER, 2ᵉ édit., p. 314).

Doses : 1 à 2 cuillerées à café dans 1/4 de verre d'eau, de lait sucré ou une tisane, deux ou trois fois par jour. Efficacité très-grande. *Rhumes, bronchites.*

DÉPÔT : Paris, 25, rue Réaumur, et dans toutes les pharmacies.

LA BOURBOULE Lymphatisme et Scrofule, Maladies de la peau, des os, etc. — *Cette eau minérale transforme complètement* les enfants délicats, les adolescents débiles et les personnes affaiblies.

ROYAT La plus digestive et la plus agréable à boire des eaux minérales. — Affections arthritiques : *Anémie, Chlorose, Digestions pénibles, Goutte, Rhumatismes, Gravelle, Eczéma, Voies respiratoires*, etc.

CHATEL-GUYON Kissingen Français apéritive, toni-purgative, diurétique, stimulante du tube digestif. Rétablit sûrement les fonctions intestinales. *Constipation, Dyspepsie, Congestions, Engorgements*, &ᵃ.

Médailles aux Expositions de Vienne 1873, Philadelphie 1876.

PROCÉDÉ LIMOUSIN BREVETÉ SG PATENT-MÉDICIN OBLATE PARIS

CACHETS DE RHUBARBE LIMOUSIN REMPLAÇANT LES PILULES ET LES PRISES
Pharmacien, 2ᵇⁱˢ, rue Blanche, Paris

Avec ce nouveau mode d'administration, suppression de l'amertume. — Conservation parfaite du médicament ; contrôle facile de sa pureté.
20 Cachets de 0,60 centig., l'étui 2ᶠ. 20 Cachets de 0,30 centig., l'étui 1ᶠ 25. Envoi par poste.

Compᵢᵉ Génᵢᵉ de PRODUITS ANTISEPTIQUES
26, Rue Bergère, PARIS

ACIDE SALICYLIQUE
ET SALICYLATES
de SCHLUMBERGER et CERCKEL

Salicylate de **SOUDE**
Salicylate de **QUININE**
Salicylate de **LITHINE**
Salicylate de **BISMUTH**
Salicylate de **ZINC**
TARTRO SALICYLATE DE FER ET DE POTASSE

PILULES DE BLANCARD

à l'Iodure de Fer inaltérable

APPROUVÉES PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS

Contre les *Affections scrofuleuses, tuberculeuses, la Chlorose, l'Anémie, l'Aménorrhée*, etc.

N.-B. — L'iodure de fer impur ou altéré est un médicament infidèle, irritant. Comme preuve de pureté et d'authenticité des **véritables pilules de Blancard**, exiger notre *cachet d'argent réactif* et notre *signature* ci-jointe apposée au bas d'une étiquette *verte*.

Blancard

176 *Se défier des contrefaçons.* Pharmacien, rue Bonaparte, 40.

Extrait de Viande
BOUILLON INSTANTANÉ
LIEBIG

5 Médᵢᵉˢ d'Or, 3 Gᵈˢ Dipᵢˢ d'Honneur
PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE

Se vend chez les Épiciers et Pharmaciens.

ÉLIXIR CHLORHYDRO-PEPSIQUE GREZ

Toni-Digestif Physiologique, Association des amers (quinas-coca) aux ferments digestifs : **Pepsine-Chlorhydrique** et **Pancréatine** (Dyspepsie, Anémie, Vomissements, Convalescences, etc.)
1 à 2 cuillerées à bouche par repas.—Phᵢᵉ **CHARDON**, 20, Fᵉ Poissonnière, et toutes les Pharmacies.

5e Année. — (2e Série.) Numéro 63. 12 Aout 1880

PARIS MÉDICAL

SOMMAIRE DU NUMERO : Travaux originaux. 999. Hôpital des Enfants-Malades, service du Dr Bouchut : Néphrite parenchymateuse; éclampsie suivie d'hémiplégie droite avec aphasie; autopsie; ramollissement blanc de l'hémisphère central gauche. — Variétés. Mélanges : 1000. Emphysème du tissu cellulaire du cou provoqué par l'injection de l'air dans l'oreille moyenne. — 1001. Des polypes du larynx chez les enfants. — 1002. Jeune fille électrique. — 1003. Cas curieux d'hermaphrodisme. — Sociétés savantes. — Compendium de thérapeutique française et étrangère. — Nouvelles. — Index bibliographique.

TRAVAUX ORIGINAUX.

HÔPITAL DES ENFANTS-MALADES. — SERVICE DU Dr BOUCHUT.

Néphrite parenchymateuse; Eclampsie suivie d'hémiplégie droite avec aphasie; Autopsie; Ramollissement blanc de l'hémisphère central gauche.

999. — Je vous ai retenus fort longtemps ce matin devant le lit d'une enfant couchée au n° 8 de la salle Sainte Catherine; c'est qu'en effet nous nous trouvons en face d'un cas rare dans la pathologie en général, mais surtout dans la pathologie infantile.

Et cependant le diagnostic principal ne souffre aucune difficulté. Il n'est pas besoin d'une observation attentive pour reconnaître que cette enfant, infiltrée d'une façon considérable, est atteinte d'hémiplégie totale du côté droit, que les membres soulevés retombent absolument inertes; que, de plus, la faculté du langage est abolie chez elle, qu'en un mot elle présente cette curieuse affection qu'on nomme aphasie. Mais là ne se borne pas un examen complet; il faut tâcher de se rendre compte des phénomènes qui ont précédé l'état dans lequel vous voyez cette jeune malade; et les incidents qui ont traversé cette albuminurie sont si peu communs qu'ils me fourniront l'occasion de discuter devant vous la pathogénie de deux affections, la première sera l'urémie, la seconde l'aphasie.

Mais, Messieurs, avant de m'engager dans une discussion faite entièrement d'hypothèses, je crois bon de vous donner l'histoire de cette malade, afin que vous puissiez juger pièces en main de la valeur, non de mes affirmations, mais de mes hypothèses.

Gautier (Marie), âgée de 10 ans 1/2, est entrée le 8 mai 1879, salle Sainte-Catherine, lit n° 8. Il y a six mois, elle a eu la rougeole. Antérieurement à cette éruption, pas de maladie, à part quelques adénites cervicales, comme il est si fréquent d'en observer chez les enfants lymphatiques. Toujours est-il qu'il y a quatre mois environ, l'enfant est devenue subitement malade, sans cause connue. C'est en vain que nous avons fait chercher les parents, afin de nous assurer de ce fait; ils nous ont affirmé que leur enfant n'avait eu aucune éruption, qu'elle avait peut-être pris froid, mais vous sentez combien est banale cette affirmation. L'enfant est donc devenue bouffie, et comme cet œdème a débuté par la face, les parents assez vite effrayés ont conduit leur enfant à la consultation de mon collègue le Dr Archambault. Là, point n'est besoin de le dire, l'albuminurie fut reconnue et traitée. Les choses allaient ainsi lorsqu'il y a huit jours, vers 11 heures du matin, l'enfant se plaignit brusquement de n'y plus voir, une amaurose venait de la frapper, les parents commençaient à être très vivement effrayés, lorsqu'une scène plus pénible encore vint mettre le comble à leur frayeur. Pendant vingt-quatre heures entières, l'enfant fut secouée par des convulsions violentes, ayant le caractère franc de celles de l'épilepsie. Lorsqu'elle sortit de cet état, elle était hémiplégique de tout le côté droit et avait perdu la parole; les parents cependant constataient que leur enfant avait conservé son intelligence, sa mimique le leur prouvait à défaut de mots; et, espérant que cet état serait transitoire, ils la gardèrent ainsi huit jours chez eux. C'est au bout de ce laps de temps que, voyant que rien ne s'améliorait dans cette situation grave, ils nous l'ont amenée. A son entrée dans nos salles, voici ce que nous constations :

La *face* énormément bouffie est d'une pâleur mate, cireuse, particulière à l'œdème d'albuminurie. Celui-ci est surtout marqué aux paupières supérieures qui recouvrent à moitié les globes oculaires. Mais l'œdème était curieusement distribué aux membres comme vous l'allez voir. C'est ainsi que les membres inférieurs étant tuméfiés, tous deux l'étaient d'une manière fort inégale; tandis que celui du côté droit était le siège d'un œdème énorme, presque monstrueux, celui de gauche était également déformé, mais beaucoup moins. Aux membres supérieurs la différence était encore plus notable. Le droit était fort œdématié, tandis que le gauche, petit, maigre, contrastait avec lui d'une façon frappante.

Or, c'était ce côté droit qui était le siège d'une hémiplégie totale; tout mouvement avait disparu, toute sensibilité était éteinte, l'aiguille n'était pas sentie, même pas en tant que sensation de tact. La sensibilité gauche du membre inférieur était obtuse, cependant une forte piqûre d'épingle faisait grimacer la malade d'une façon significative.

Enfin j'ajouterai que tandis que les membres inférieurs étaient flaccides, conservant la position donnée, le membre supérieur droit, c'est-à-dire du côté hémiplégié, était le siège d'une *contracture précoce*, revêtant le type de la flexion, les doigts fléchis dans la paume, le poignet légèrement sur l'avant-bras, et ce dernier assez fortement sur le bras. On arrivait à vaincre assez facilement cette contracture qui semblait légèrement douloureuse. Cet examen fait, nous nous adressions de suite au *cœur* pensant y rencontrer une lésion qui pût nous expliquer l'enchaînement de tous ces symptômes. Il n'en était rien, les bruits étaient nets, bien frappés, cœur sain en réalité. Le *tube digestif* semblait sain, langue large étalée, un peu collante, se *mouvant bien* dans tous les sens, remarquez ce détail; il y avait nous disait-on un peu de diarrhée, enfin la cavité péritonéale était le siège

d'une *ascite* de moyenne intensité. A *l'appareil pulmonaire, rien à signaler*. L'examen général terminé, nous interrogions l'enfant, et à toutes nos questions quelle qu'en fût la nature, elle répondait par un seul et unique monosyllabe, ma, ma, variant l'expression de sa physionomie, suivant que ses réponses étaient affirmatives ou négatives, et témoignant ainsi qu'elle était aphasique avec conservation de son intelligence.

L'examen *ophthalmoscopique* démontrait la presque intégrité de l'œil, à part quelques petits points blancs, rien. Disons de suite que la vue était revenue ; l'enfant regardait avec plaisir des images.

Restait à faire l'examen des urines, malheureusement l'enfant allait sous elle, et ce n'est que le 10 mai que le dosage put être pratiqué, il nous donnait ce chiffre incroyable de 26 grammes par litre d'albumine. Le diagnostic était complet, néphrite parenchymateuse, ce que venait confirmer l'examen histologique de l'urine, montrant des cylindres hyalins, et quelques cellules épithéliales granuleuses, néphrite compliquée d'aphasie et d'hémiplégie droite. Il y avait apyrexie complète, la température du côté paralysé donnait 36,9, le côté sain 37,2. Fuchsine, 10 centigr.

Un nouveau dosage pratiqué le 17 donna le chiffre considérable de 12 gr. 15 d'albumine par litre, chiffre inférieur de plus de moitié au précédent. En face d'un résultat aussi inattendu, j'élevai à 0,015 centig. la dose de fuchsine prescrite, n'espérant nullement une guérison, mais tentant une amélioration.

Il y a deux jours, à 2 heures du matin, l'enfant a été prise de convulsions, ayant duré trois heures, et qui se sont limitées au côté sain de gauche. D'après le récit fait par la religieuse, il y avait là un contraste remarquable entre l'immobilité d'une partie de la face et du corps, et le désordre de mouvements de l'autre côté. Après cette attaque éclamptique, l'enfant tomba dans un coma léger dont elle était sortie entièrement à notre visite d'hier. Je priai alors notre pharmacien de faire une nouvelle analyse, et l'on constata que le chiffre de l'albumine était descendu à 3 gr. 3. Le dosage de *l'urée* donnait 11 gr. 61.

Et maintenant, Messieurs, que vous êtes au courant de l'histoire clinique de notre malade, abordons si vous le voulez bien la discussion des phénomènes nerveux présentés par l'enfant.

Vous vous souvenez qu'elle a été prise brutalement, il y a trois semaines maintenant, de convulsions précédées d'amaurose subite. A quoi devons-nous attribuer cet état ? Pour un grand nombre d'auteurs (Calmeil, Gendrin, Cruveilhier, Rostan), quand de tels accidents se montraient chez un individu atteint d'anasarque, on était en droit de conclure par analogie à un œdème cérébral, et pour parer à ces accidents, il était d'usage de pratiquer des saignées. C'est là on peut dire la théorie française, et c'est celle que je crois vraie dans le cas présent.

Néanmoins sachez bien qu'un grand nombre de praticiens, en face d'un tel cas, n'hésiteront pas à dire urémie, se basant sur les phénomènes oculaires transitoires, le caractère des convulsions et l'abaissement du chiffre de l'urée. Vous savez en quoi consiste cette théorie séduisante. L'urée n'étant plus excrétée est retenue dans le sang, elle s'y accumule, et son action nocive se traduit sur le système nerveux par les accidents les plus bizarres. Dyspnée, amaurose, éclampsie, etc. Frerichs, le promoteur de la théorie, s'est appuyé sur la physiologie expérimentale qui par l'injection d'urée dans le sang, la ligature des uretères, la néphrotomie produit des accidents *ressemblant* à ceux de l'urémie clinique, aussi je ne nie point d'une façon absolue ce syndrome, mais je le conteste dans le cas présent.

Cette question étant débattue reste celle de l'aphasie. Il va sans dire, Messieurs, que ce n'est que la pathogénie de ce symptôme que je veux discuter en ce moment. Je laisse donc de côté toutes les questions de priorité, il est admis aujourd'hui que c'est Dax, de Sommières, qui le premier a établi la relation fréquente (je n'ose pas dire la loi comme d'aucuns l'écrivent) existant entre l'aphasie et l'hémiplégie droite. Il n'est que juste de citer après cet auteur les noms de Bouillaud, de Broca, et de Dax fils, ce dernier combattant pour la découverte paternelle. Ceci dit et pour nous bien faire saisir ce que c'est que l'aphasie, il est nécessaire d'analyser, comment et par quelles transformations successives l'idée, la pensée, prennent un corps, une vie propre, sous la forme du langage. Déjà, vous sentez que la condition primordiale est l'intégrité de la pensée, de l'idéation, et que conséquemment un idiot n'est point un aphasique. Cependant beaucoup d'auteurs ne pensent pas ainsi, et nous avons vu revivre de nos jours, on ne sait trop pourquoi, cette théorie surannée. L'idée conçue, il est nécessaire de lui donner corps, et cela en la revêtant d'un mot, qui articulé sera le langage, or c'est à ce moment que nous tenons l'aphasie. Il y a idée, il y a intégrité de l'appareil phonateur, mais le fil conducteur, celui qui relie (permettez-moi cette image) le lieu de départ (cerveau) au lieu d'arrivée (langue, lèvres, etc.) est interrompu ; de là cet état singulier, cette sorte de dissection de la pensée, dans son passage d'idée à expression extérieure. Donc on n'est point aphasique quand on ne pense pas, ou quand pour une raison ou une autre l'appareil phonateur est lésé, tel le sourd-muet, tel le malade paralysé de la langue.

J'ajoute encore un mot ; l'idée ne se traduit pas seulement par le langage parlé, mais bien encore par l'écriture, expression graphique de la pensée, par le chant, la musique ; or ces troubles, divers en apparence, se relient bien simplement, puisqu'ils ne sont que les manifestations diverses d'une lésion univoque,

Revenons à notre malade, et démontrons en quelques instants qu'elle était bien aphasique. L'intégrité de sa pensée était évidente. Elle exécutait nos divers ordres, et son visage témoignait manifestement de sa participation au monde extérieur. Sa langue se mouvait bien, ainsi que ses lèvres, c'était donc la communication qui était interrompue. Quelle en était la cause ? Ceci me ramene à la pathogénie, or nous avons deux hypothèses, ou bien c'est une embolie, qui s'est engagée dans le territoire vasculaire du lobe frontal, et annihile ainsi la pensée, intacte en fait. L'autre hypothèse est qu'une thrombose a produit un résultat identique tout en agissant différemment. Donc, lésion vasculaire, mais laquelle ? Je ne crois pas à l'embolie et cela mal-

gré la rapidité apparente du début, parce que le cœur est sain, qu'il n'y a pas trace d'endocardite, et que dès lors l'emboie est improbable.

En revanche l'idée de thrombose me paraît rationnelle car ces accidents, éclatant chez une enfant albuminurique depuis six mois, peuvent être rapportés, ce me semble, à une thrombose cachectique, or l'albuminurie prolongée produit la déchéance vitale, la cachexie au même titre que le diabète, le cancer, etc. Je penche d'autant plus vers cette opinion, que mon premier examen ophthalmoscopique m'avait fait constater une stase manifeste des veines rétiniennes, or vous savez comme je traduis ce signe, il équivaut pour moi à la stase veineuse cérébrale.

Pouvons-nous maintenant, Messieurs, pousser plus loin cette analyse, et localiser, comme on le dit, l'affection. Vous savez que pour moi la question des localisations cérébrales est toujours en suspens. Je ne crains pas de passer pour un rétrograde en disant que chaque jour nous découvrons des lésions inaperçues pendant la vie, alors que l'examen clinique a été le plus complet. Mais ici, force m'est bien faite de reconnaître la grande fréquence de l'aphasie avec les lésions de la troisième circonvolution frontale de l'insula, etc., il y a un certain nombre de faits contradictoires, ce qu'il ne faut jamais négliger, et sans aller aussi loin que Brown-Séquard, on peut se tenir sur une prudente réserve.

Donc ici nous dirons lésion de la troisième circonvolution frontale gauche, puisqu'il y a eu hémiplégie droite et que l'effet croisé est de règle. On a voulu aller encore plus loin, et expliquer par le mot de suppléance les faits d'aphasie avec hémiplégie gauche. Les relations de gauchers aphasiques sont bien connues, je les livre à vos méditations en ce qui concerne l'histoire des localisations. Vous connaissez maintenant la pathogénie de l'aphasie, sa symptomatologie est contenue dans le résumé de l'observation que je vous communiquais au début de ma leçon. Impossible d'exprimer sa pensée, ici c'est complet, il existe un monosyllabe qui sert à l'enfant pour tout ; dans d'autres cas, ce sont des syllabes seules qui manquent pour l'écriture des lettres ; pour la musique une note, que touche le malade, qu'il sent qu'il entend fausse, mais qu'il touche malgré lui. Au reste, je vous recommande de lire l'analyse très fine de ces divers cas dans un excellent article dû à la plume de notre confrère de Montpellier, le Dr Grasset.

Que va devenir notre petite aphasique? Ici je me vois forcé de vous exprimer des craintes purement hypothétiques. Elle est albuminurique, et peut par conséquent faire de nouveau de l'urémie qui la tuera, ou bien sa lésion cérébrale peut s'étendre, et les convulsions d'il y a quelques jours me font pencher vers l'idée d'encéphalite. Donc pronostic sombre, à échéance variable.

Mes prévisions se sont réalisées d'une double manière, Messieurs, l'enfant a succombé le 10 juin, et sa nécropsie a confirmé mes vues. L'histoire clinique n'a guère varié. Toujours infiltrée et aphasique, Marie Gauthier a été prise de diarrhée rebelle au traitement habituel et de congestion pulmonaire, sous la dépendance du décubitus dorsal ; enfin, fait grave, nous avons vu se produire au niveau du creux de l'aisselle une eschare semblable à celles si fréquentes chez les paralytiques, et qu'on attribue souvent au décubitus. Or, ici c'est bien un trouble trophique nutritif qui a déterminé cette grave complication, laquelle a précipité la fin prévue.

Je serai bref sur les lésions anatomiques. Les os du *crâne* présentaient une résistance et une épaisseur inaccoutumées. Dès l'incision des méninges, on constatait un œdème cérébral énorme, formé par un liquide gélatineux de couleur rosée. Posé sur la table, l'hémisphère cérébral tremblait, s'aplatissait, et si nous ne l'avions soutenu, se serait inévitablement déchiré sous son poids. Les circonvolutions cérébrales aplaties, démesurément élargies, sont blanches décolorées. En promenant le doigt sur cet hémisphère, on a la sensation de flot d'une façon très nette. Les élèves présents à la nécropsie ne doutaient pas de la présence d'un vaste foyer sanguin. Or, il n'en était rien, nous étions en présence d'une fausse fluctuation type. Tout l'hémisphère cérébral gauche, à l'exception de la corne occipitale, était le siège d'un ramollissement blanc laiteux, de consistance demi liquide. Trouver l'obstruction vasculaire était chose presque impossible, mais vu l'état d'intégrité du cœur nous n'hésitâmes pas à rapporter cette vaste lésion à une thrombose portant probablement sur un des gros troncs vasculaires qui nourrissent le cerveau. Le territoire de la cérébrale antérieure et de la sylvienne était atteint, ce fait était hors de doute. L'autre hémisphère contrastait avec le premier par sa consistance, sa couleur, etc. Le poids du cerveau était de 1,250 gr.

Les *reins* pesant chacun 134 gr. étaient les gros reins blancs de la néphrite parenchymateuse, l'examen histologique pratiqué par mon interne a fait constater les altérations connues de tous et sur lesquelles je n'ai donc pas à insister.

Le foie gras pesant 880 gr., et les poumons fortement engoués sans noyaux de pneumonie, telles sont les lésions constatées.

En résumé, Messieurs, et c'est par là que je termine, l'autopsie a confirmé nos vues, l'analyse un peu longue de la malade nous a permis d'établir notre diagnostic anatomique et pathogénique ; cependant il faut bien le dire, en ce qui concerne l'aphasie, ce cas n'est pas net comme localisation cérébrale, puisque l'hémisphère tout *entier* était lésé, et ce n'est que par analogie, par expérience, que ce cas peut être mis à l'actif de l'aphasie, car dans cet hémisphère ramolli, pourquoi mettre à l'actif des circonvolutions cérébrales antérieures ce qui pourrait être rapporté aussi bien au lobule du pli courbe ou de tout autre? C'est par cette réflexion critique que je terminerai, Messieurs, les réflexions suggérées par notre intéressante malade.

VARIÉTÉS. — MÉLANGES.

1000. — Emphysème du tissu cellulaire du cou provoqué par l'injection de l'air dans l'oreille moyenne, par le professeur Voltolini. (*Annales des maladies de l'oreille.*) — Plus d'une fois

j'avais vu se produire de l'emphysème à la suite de l'injection d'air dans la caisse du tympan, lorsque la bougie introduite auparavant dans la trompe d'Eustache était d'un certain calibre. Cette fois, l'accident s'est produit après l'emploi d'une bougie d'excellente qualité, dont la finesse égalait celle d'un fil à coudre. Je publie ce cas, afin de rendre mes confrères plus circonspects quand ils auront à procéder à cette opération.

Un homme âgé de 28 ans souffre depuis plusieurs années d'une dureté de l'ouïe progressive, qu'il attribue à un refroidissement. Au restant, il se porte bien. Il n'a jamais été sérieusement malade ; il est fort, bien nourri, et sobre sous tous les rapports. Le conduit auditif ni le tympan ne présentent rien d'anormal. La sonde passe assez facilement, seulement à l'auscultation on constate que l'air ne pénètre que très faiblement dans la caisse du tympan. Les bougies les plus fines ne peuvent être introduites qu'avec difficulté. La trompe est rétrécie, et il semble, en outre, qu'il existe une saillie ou une déviation du canal, car la bougie se heurte contre quelque chose de dur, puis elle franchit brusquement et avec un certain frottement le passage étroit. Le traitement ayant amené une amélioration notable, je l'ai continué avec des bougies plus fortes. Un jour, au moment où, après l'introduction d'une bougie un peu épaisse, j'injectais l'air avec un ballon de caoutchouc, la malade éprouva subitement une douleur à la gorge. Je sentis aussitôt l'emphysème sur le côté droit du larynx où il descendait jusqu'à la *partie inférieure* de l'organe ; à gauche le gonflement crépitant existait aussi, mais à la partie supérieure seulement. Cet accident ne causa au malade qu'une légère sensation de brûlure. Aussi ai-je continué à introduire les bougies, mais sans injecter d'air ; pour l'oreille gauche je fus plus prudent, et ne me servis pas de grosses bougies.

Néanmoins, une fois que, la bougie retirée, j'insufflai l'air avec le ballon, le malade se leva subitement de sa chaise et courut à la cuvette pour rejeter quelque chose qu'il disait être tombé dans la gorge.

Lui ayant fait ouvrir la bouche, j'aperçus, à ma vive surprise, un corps blanchâtre, ressemblant à une vessie de poisson, qui pendait du voile du palais. C'était la luette gonflée par l'air ! Suspendu au-dessus de la langue ce corps provoquait de continuels mouvements de déglutition. J'y fis immédiatement quelques incisions superficielles avec des ciseaux, et dis au malade de faire des mouvements comme pour avaler. La tumeur disparut. Au cou, naturellement, l'emphysème était descendu jusqu'au larynx.

Je suis forcé d'admettre que chez ce jeune homme, blond et un peu mou, il existait une faiblesse toute particulière des tissus : autrement on ne s'expliquerait pas qu'une bougie si fine ait occasionné une lésion, et qu'un emphysème aussi énorme ait pu résulter d'une injection faite à l'aide d'un ballon de caoutchouc. Si l'on avait employé la pompe à air, les conséquences auraient pu être des plus graves. Sous la forte pression de la pompe, l'emphysème, qui en pareil cas se propage toujours jusqu'au larynx, y aurait formé une tumeur vésiculeuse, et amené instantanément la mort, ainsi que cela est arrivé deux fois à Turnbull, à Londres. CH. B.

1001 — Des polypes du larynx chez les enfants, par MOURE (Extrait des *Annales des maladies de l'oreille*). — Les polypes du larynx sont des lésions assez rares dans l'enfance; dans le travail de M. Causit on ne trouve que 46 observations de ce genre qui sont le total de tous les cas publiés jusqu'à cette époque, et de huit faits nouveaux, les uns adressés à cet auteur par quelques spécialistes, les autres recueillis par lui-même. Depuis le travail de M. Causit, le Dr Ch. Fauvel a également publié cinq observations de polypes du larynx des enfants, de 3 à 8 ans. Dans tous les faits cités par ce dernier auteur les néoplasmes étaient de nature papillomateuse et occupaient quatre fois les cordes vocales inférieures, une fois sur la surface du larynx, comme dans le cas que nous allons relater.

Le 17 avril 1879, Mme C... vint nous consulter pour son fils, âgé de 5 ans, dont la voix s'était peu à peu enrouée et dont la respiration se trouvait gênée.

Elle nous raconte qu'il y a trois ans la voix de son enfant s'est un peu voilée, et que depuis cette époque l'enrouement a progressivement augmenté, suivi à son tour de troubles respiratoires de plus en plus accusés ; elle a également remarqué que dans les moments de contrariété ou d'émotion la respiration s'embarrassait et devenait bruyante ; depuis six mois surtout la respiration était devenue constamment difficile et pénible, l'inspiration était sifflante par intervalle, et dans les moments de colère l'enfant ne respirait qu'avec beaucoup de peine ; il éprouvait aussi de temps à autre, surtout la nuit, des quintes de toux ayant quelque analogie avec celles de la coqueluche (toux coqueluchoïde) et suivies, comme ces dernières, d'expectoration muqueuse et filante. On crut à une adénopathie bronchique et on fit en conséquence, un traitement qui resta sans effet.

Au moment où ce jeune malade est soumis à notre examen, il a une dyspnée marquée et un degré de cornage assez prononcé, sa voix est uniformément enrouée, mais l'état général semble bon. Les quintes de toux ont persisté durant la nuit, revenant à des intervalles de temps irréguliers ; l'enfant ne se plaint d'aucune sensation à la gorge. L'examen du thorax révèle une sonorité normale en avant et en arrière de la poitrine, le murmure vésiculaire est affaibli, l'air pénètre lentement et avec peine dans l'arbre respiratoire.

L'examen de la gorge ne montre aucune rougeur, aucune altération de la muqueuse bucco-pharyngienne ; mais l'application du miroir laryngien, que l'enfant supporte très bien, permet d'apercevoir au niveau de l'orifice glottique, à l'entrée de l'infundibulum laryngien, un semis de petites tumeurs verruqueuses, d'un gris blanchâtre, ayant environ la grosseur d'une belle tête d'épingle ; ces néoplasmes sont sessiles sur la muqueuse glottique qui apparaît rosée dans l'intervalle des points occupés par les végétations.

Dès lors, tous les symptômes présentés par notre malade : raucité de la voix, dyspnée, respiration bruyante, sifflement à l'inspiration trouvent leur explication naturelle dans la présence de ces papillomes laryngiens, dont on propose l'excision à la mère, qui demande à réfléchir et n'est plus revenue nous montrer son enfant.

1002. — Jeune fille électrique. — On sait depuis longtemps que certaines personnes sont fortement électriques, c'est-à-dire qu'elles sont à un tel point chargées d'électricité qu'elles peuvent donner des chocs comme le font la gymnote et d'autres poissons.

Le cas de la jeune fille électrique de Londres (Canada) est cependant le plus extraordinaire dont nous ayons connaissance. Elle a été malade pendant deux ans, mais elle est maintenant en bonne santé. Les médecins ne pouvaient pas s'expliquer ce qu'elle avait, mais depuis sa guérison elle semble être une batterie ambulante.

A moins d'être très nerveux, personne ne peut lui toucher la main, ni mettre sa main avec la sienne dans un seau d'eau. En joignant les mains, elle peut donner un violent choc à quinze ou vingt personnes se trouvant dans une chambre, et elle possède le pouvoir d'attraction de l'aimant.

Si elle veut saisir un couteau, la lame lui saute dans la main,

et des aiguilles renfermées dans leur enveloppe de papier restent suspendues au bout de ses doigts.

Si elle entre dans un salon, toutes les personnes présentes éprouvent une influence perceptible; les unes sont assoupies, d'autres indisposées et énervées jusqu'à son départ.

Un enfant s'éveille à son approche, mais une légère caresse de sa main le rendort de nouveau.

Les animaux sont également sujets à être influencés par elle, et le chien favori de la maison reste pendant des heures entières à ses pieds, aussi immobile que s'il était mort. Ce cas est réellement trop extraordinaire, croyons-nous, pour que les savants spécialistes américains ne s'empressent pas de l'étudier et de l'expliquer, si c'est possible, — et si c'est vrai, pourrait-on ajouter.

(*Le Scalpel.*)

1003. — Cas curieux d'hermaphrodisme. — La presse médicale espagnole reproduit ce cas, qui a été vu à la clinique du professeur Giné y Partagas, de Barcelone.

C'est un cultivateur de 28 ans, entré à l'hôpital pour une autre affection, et chez lequel on constate les organes masculins à droite, composés d'un pénis court de 4 à 5 centimètres, un peu plus pendant l'érection, un scrotum dépourvu de raphé médian, renfermant un seul testicule ordinaire. L'autre, s'il existe, quoique rien ne le fasse présumer, ne serait pas descendu. Le pénis est dévié à gauche. Les organes féminins occupent le côté gauche. Ils sont représentés en dehors par une grande et une petite lèvre, très parfaites, pas de clitoris, un orifice vaginal ovale, dépourvu d'hymen et de caroncules. En dedans, la grande lèvre est remplacée par le scrotum, dont la face qui regarde le vagin est recouverte d'une peau si mince et si fine, qu'on doute si elle a les éléments anatomiques du derme ou d'une muqueuse. Quant au méat urinaire, il se trouve normalement situé dans le gland. Le vagin, long de 4 centimètres à peu près, se termine en cul-de-sac, et le toucher rectal n'a pas permis de reconnaître la moindre trace d'utérus, ni normal, ni rudimentaire.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

1004. — Académie de médecine (3 août). — *Prophylaxie du charbon.* — M. Bouley communique au nom de M. Toussaint, professeur de physiologie à l'Ecole vétérinaire de Toulouse, le résultat de ses recherches sur la prophylaxie du charbon. Il prend du sang charbonneux chez un animal infecté, mais encore vivant, puis il en écarte par le filtrage, ou il y tue par la chaleur (55 degrés), toutes les bactéridies qui peuvent s'y trouver, et il inocule ce liquide aux animaux qu'il veut préserver du charbon. Il faut une quinzaine de jours pour que l'action de l'inoculation soit complète; mais après ce délai l'inoculation devient négative. La bactéridie charbonneuse disparaît sans laisser trace de son passage.

Modification apportée dans le manuel opératoire de l'hystérectomie appliquée aux tumeurs fibreuses. — M. Labbé fait une lecture ayant pour but de parer à l'anémie considérable des malades qu'on doit opérer. Se basant sur le procédé d'Esmarch, il s'est demandé s'il n'y aurait pas moyen de se servir d'un procédé analogue pour restituer à la circulation générale, lors de l'extirpation de ces tumeurs, le sang contenu en si grande abondance dans les fibromyomes utérins. Il a tenté cette méthode chez une malade exsangue, qui a succombé six jours après à des accidents septicémiques.

La conclusion de M. Labbé c'est qu'on peut obtenir ce résultat en appliquant sur la tumeur la bande d'Esmarch ou toute autre bande douée de propriétés élastiques.

1005. — Société de chirurgie (2 août). — *Ligature des artères.* — M. Fleury, de Clermont-Ferrand, adresse une note sur la ligature des artères et particulièrement sur celle de l'artère tibiale antérieure. Son opinion est qu'il vaut mieux lier le tronc que les branches et il cite à l'appui l'observation d'un enfant qui s'était ouvert accidentellement la pédieuse; la compression, la ligature de la tibiale antérieure n'ont pu empêcher les hémorrhagies de récidiver; il a fallu en arriver à la ligature de la crurale. M. Fleury se demande s'il n'eût pas mieux valu commencer par là.

Tumeur parotidienne. — M. Notta, de Lisieux, présente une tumeur parotidienne enlevée par lui, sur une femme de 51 ans. Cette tumeur indolente d'abord avait atteint le volume d'une orange, avait atteint la consistance d'un lipome. Il en fit l'ablation et constata que ce n'était pas un lipome, mais qu'elle était constituée par des kystes remplis de sang.

M. Després pense que cette tumeur était un angiome caverneux et que, bien que l'opération ait réussi, la malade n'est pas hors de danger (voir à ce sujet le mémoire de M. Monod, sur les angiomes caverneux). M. Monod a reçu dans son service un enfant de 14 ans ayant au cou une tumeur analogue. Les opinions, quant au diagnostic, furent partagées: était-ce une tumeur érectile veineuse? Etait-ce un lipome, un fibrome, un kyste de corps thyroïde, un kyste hydatique, une tumeur érectile veineuse, un kyste ganglionnaire? Une incision exploratrice donna issue à du sang noir. Il n'y avait plus qu'à choisir entre l'angiome caverneux ou la tumeur érectile veineuse; M. Després referma la plaie qui se cicatrisa et l'enfant succomba peu après à une phlébite des veines thyroïdiennes.

M. Monod ne voit pas dans la tumeur présentée par M. Notta un angiome caverneux : elle a une structure analogue à certaines tumeurs adénoïdes du sein.

M. Trélat est moins exclusif que M. Després et il est d'avis qu'il faut opérer, mais avec toute la prudence possible.

Pustule maligne. — M. Chipot, de Rouen, envoie, une note dans laquelle il rapporte une guérison de pustule maligne par les injections de teinture d'iode.

COMPENDIUM DE THÉRAPEUTIQUE

FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE.

1006 — Empoisonnement par le chlorate de potasse. — Le Dr Jacobi de New-York a vu se produire, à la suite de l'administration de hautes doses de chlorate de potasse chez des enfants atteints de diphthérie, des accidents analogues à ceux de la néphrite aiguë; le Dr Marchand a publié récemment dans les Archives de Virchow 4 cas qu'il avait observés lui-même; trois se terminèrent par la mort. On trouva les altérations du sang et les lésions que l'on observe chez les animaux empoisonnés par ce sel. Les petits malades avaient de 3 à 7 ans, ils étaient atteints de diphthérie légère du pharynx et de la bouche, on avait donné dans un cas 10 gr. de chlorate de potasse en vingt-quatre heures; dans un autre 12 gr. en trente-six heures, dans un troisième 29 gr. en trente heures. Il y eut des vomissements, de l'hématurie, un ictère plus ou moins prononcé, de l'affaissement des forces, de l'émaciation du délire et du coma. L'urine contenait une grande quantité de globules de sang altérés; ce sang présentait une teinte chocolat

ne disparaissant pas au contact de l'air. On la produit artificiellement en mêlant au sang normal une certaine quantité d'une solution de chlorate de potasse et en laissant reposer pendant quelques heures. Lorsque le sel est en quantité considérable, le sang prend une consistance sirupeuse ou même gélatineuse. On voit au microscope que les globules rouges tendent à s'agglutiner en masse. L'examen spectroscopique montre que les raies de l'hémoglobine ont été remplacées par une bande d'absorption distincte dans la partie rouge du spectre, bande due à la transformation de la matière colorante en méthémoglobine, produit de suroxydation découvert par Hoppe Seyler. Il est très probable que les effets toxiques du chlorate de potasse résultent de son action oxydante sur les globules rouges. Leurs débris sont excrétés par le rein, où ils s'accumulent dans les *tubuli contorti*, les oblitèrent, amènent l'anurie et finalement des accidents urémiques. Les reins sont augmentés de volume; leur surface est brune, sans aspect inflammatoire. Les altérations les plus fréquentes sont de l'obstruction des tubuli par des détritus globulaires. (*Practitionner*, nº 143, p. 368, mars 1880. *Paris médical*).

1007. — De l'influence de la température des solutions sur l'absorption des médicaments. — On ne trouve presque rien dans la littérature relativement à l'influence de la température des médicaments sur leur absorption: Sassezky a fait les recherches suivantes :

Les médicaments ont été introduits dans l'économie par la bouche, le rectum ou la méthode hypodermique, chez des individus en parfaite santé, chez d'autres souffrant des affections suivantes: pneumonie catarrhale, bronchite, emphysème, fièvre typhoïde, fièvre intermittente, gastrite, entérite, sténose œsophagienne, néphrite, rhumatisme articulaire, lumbago, sciatique, migraine, épilepsie, scorbut, syphilis, adénie, anémie. Les médicaments donnés par les deux premières voies furent les suivants :

Iodure de potassium.....	0, 6/30
Acide salicylique.....	1,25/30
Ferro-cyanure de potassium	0,24/30
Chlorhydrate de quinine ...	0, 6/30

Pour les injections sous-cutanées, on employa la solution d'iodure et de ferro-cyanure de potassium (0,09 pour chacune de ces substances). Les médicaments donnés par la bouche le furent dans l'état de vacuité de l'estomac. Avant d'en donner par la voie rectale, on eut soin de faire prendre un lavement et avant chaque recherche, l'auteur eut soin de s'assurer que l'urine des individus en expérience ne contenait pas de traces de la substance dont il voulait étudier l'absorption.

La température variait selon le mode d'introduction des médicaments :

Pour la voie buccale, temp. moy. 36 à 40; pour la voie rectale, 36 38 ; pour la voie sous-cutanée, 36 à 37. L'urine fut examinée un peu plus tard, et l'auteur eut grand soin de bien fixer l'intervalle écoulé entre l'introduction du médicament et le premier examen. On chercha l'iodure de potassium dans la salive. Après un intervalle de trois jours et lorsqu'il se fut bien assuré qu'il ne restait plus traces de la substance dans l'urine, il donna de nouveau le médicament à la même dose que la première fois ; la seule différence venait de ce qu'il se servait d'une solution à 60 centig. Les injections sous-cutanées furent faites au même endroit que la première fois, le moment où la substance arriva dans l'urine fut également fixé de la même manière. La comparaison des résultats obtenus a permis de donner les conclusions suivantes. Dans l'introduction buccale ou rectale, *plus la température de la solution est élevée, plus l'élimination du médicament est rapide.* La différence de la rapidité de l'absorption varie de deux à quarante minutes; elle dépend des conditions individuelles des malades et des différences de température de la solution.

Pour la voie sous-cutanée, les résultats sont moins probants. Dans 10 cas, les solutions chaudes furent absorbées le plus vite; dans 4 il n'y eut aucune différence entre les chaudes et les froides, enfin, dans un cas seulement la solution froide de ferro-cyanure de potassium fut absorbée plutôt que la solution chaude.

Le professeur Manassein explique de la manière suivante la différence dans les cas où les médicaments sont introduits par l'estomac: Les liquides produisent une hypérémie d'autant plus intense de la muqueuse qu'ils sont plus chauds, ce qui explique pourquoi leur absorption est plus rapide. (*St Pétersbourg, méd. Wochenschr*, 1880, nº 19. *Paris Médical*).

1008. — De l'emploi du chloral comme anesthésique chez les enfants, par M. Redier. — L'auteur fait remarquer que les enfants jouissent, à l'égard du chloral, d'une tolérance particulière qui leur permet de supporter 4 à 5 grammes plusieurs jours de suite, alors que la même dose serait mal supportée par les adultes. Il confirme l'opinion de M. Bouchut, qui recommande l'emploi du chloral comme anesthésique chez les enfants. (Voyez *Gaz. des hôp.*, 1875, 1877 et 1878.)

Les doses, qui paraissent nécessaires et suffisantes pour produire l'anesthésie, sont: de 2 à 4 ans, 2 grammes; de 4 à 8 ans, 3 grammes; de 8 à 12 ans, 4 grammes. Le mode d'administration le meilleur est la potion de 100 grammes à parties égales d'eau et de sirop de groseilles, prise en une seule fois à jeun.

Il est bon de ne procéder à une opération (extraction d'une dent, cautérisation ponctuée, ouverture d'abcès, etc.) qu'une heure ou une heure et demie après le début du sommeil, l'anesthésie étant plus complète après un certain temps. La durée du sommeil est de quatre à cinq heures.

Le chloral aurait été employé comme anesthésique pour des opérations assez longues ou douloureuses, pour le redressement d'attitudes vicieuses et d'ankyloses (Bouchut); et même pour une opération de bec-de-lièvre qui aurait été pratiquée chez un enfant de 6 ans auquel on avait administré au préalable 2 gr. 50 de chloral. (Des Chesnais, in *Gaz. des hôp.*, 1878. *Journ. des sc. méd. de Lille*, nº 2.) — H. H.

1009. — Action thérapeutique du froid. — Le Dr Thomson, regardant le froid comme un tonique vasculaire, croit que l'on peut l'employer comme agent thérapeutique aussi bien au point de vue général qu'au point de vue local. Quand la circulation est faible ; quand la puissance musculaire est diminuée, les douches et les affusions froides agiront en relevant l'action du cœur et le tonus artériel; en conséquence ils rendront la nutrition beaucoup meilleure. Les bains froids sont suivis d'une réaction très vive et dont il ne faut pas abuser en les répétant trop souvent de manière à arriver à l'épuisement. Quand l'irritation produite par le froid seul n'est pas suffisante, on pourra ajouter du sel aux bains ou quelque autre rubéfiant léger, si les malades sont trop affaiblis pour supporter même les affusions froides, la simple exposition à l'air froid rendra de sérieux services.

En tout cas on peut aider la réaction par des frictions avec une serviette sèche. Une douche froide sur la nuque est indiquée dans les conditions suivantes :

1º Si à la suite d'un coup de soleil les artères du front restent dilatées ; s'il y a du vertige et du malaise.

2º Dans tous les cas où la céphalalgie est limitée à un côté et accompagnée de dilatation d'une des temporales et de suffusion oculaire.

3º Dans la laryngite striduleuse des enfants.

4º Dans les tintement d'oreilles synchrones aux battements du cœur.

Les artères tympaniques étant distendues, la douche froide et l'acide bromhydrique rendront de réels services.

Les affusions froides avec une éponge sur la poitrine des phthisiques diminuent la sensibilité au froid. Les applications locales accélèrent la résorption des exsudats inflammatoires, aigus ou chroniques ; ils rétablissent la balance dans la circulation du foie ou de la rate, quand ces organes ont été augmentés de volume sous l'influence de la cachexie palustre. Les bains de siège sont utiles dans les hémorrhoïdes, le prolapsus du rectum, la congestion des viscères pelviens. Le froid est également d'une grande utilité comme styptique, parce qu'il agit sur les vaso-moteurs; comme antiphlogistique, pour arrêter les inflammations au début ou les prévenir; enfin comme anesthésique ou antipyrétique. (*The New-York, medical Record*, 3 jan. 1880.)

1010. — Le boro-citrate de magnésie. Sa valeur dans la lithiase urinaire. — Le Dr Köhler recommande fortement l'usage du boro-citrate de magnésie, sel que l'on trouve en grande quantité dans les boracites de Hassfurt, et il affirme que ses solutions agissent très efficacement pour dissoudre les calculs du rein et de la vessie, et que par contre-coup, elles sont très utiles contre le catarrhe de ce dernier organe. Il paraîtrait que dès le XVe siècle cette substance aurait déjà été employé par Paracelse dans le même but.

Celui-ci donnait dans la lithase urinaire une substance minérale qu'il appelle *leidus* ou *cevillus*. Van Helmont insista également sur sa valeur, et en 1868 Becker l'a de nouveau recommandée dans un mémoire sur ce sujet.

Köhler a employé lui-même depuis quelques temps le boro-citrate de magnésie et n'a eu qu'à s'en louer. La substance finement broyée forme une poudre blanc jaunâtre, sans aucune saveur. Il prescrit une cuillerée à thé avec une goutte d'essence de citron dans 120 gr. d'eau (une cuilerée de cette potion trois fois par jour dans 1/2 verre d'eau.) Il est vrai que les observations rapportées par Köhler sont loin d'être convaincantes. Elles sont relatives à des calculs rénaux, ayant déjà produit des accès de colique néphrétiques qui auraient été évacués sans difficultés peu de temps après l'ingestion du médicament ; à de gros calculs vésicaux qui auraient notablement diminué de volume après qu'on en aurait prolongé pendant plusieurs mois l'usage. Le professeur Dittel fait cette objection très juste que parfois les choses se passent de la même manière sans médication et que tous les médecins près des stations d'eaux minérales alcalines ont un très grand nombre de faits analogues. Köhler aurait vu un gros calcul d'acide urique se dissoudre au bout de huit jours dans la solution de boro-citrate de magnésie. Dans un cas observé par Ludwig un calcul ayant la même composition, put rester huit jours dans la solution borico-potassique sans éprouver le plus léger changement ; la solution ne contenait même pas d'acide urique. (*The London Medical Record*, jan. 15, 1880. *Paris médical*).

1011. — Injections de salicylate de chaux dans la blennorrhagie chronique — Le Dr Rodriguez Viforcos préconise le salicylate de chaux dans la blenorrhagie et la cystite chroniques. Dans le premier cas où il a eu l'occasion de l'employer, la sécrétion avait le caractère muqueux, le malade se plaignait de plus d'envies fréquentes d'uriner ; de douleurs pendant l'émission de l'urine plus marquées dans les régions prostatique et sus-pubienne ; d'une sensation de pesanteur au périnée et à l'hypogastre. Dans ces conditions le diagnostic suivant fut porté. Cystite blenorrhagique chronique.

L'auteur se résolut à employer les injections intravésicales ; on a préconisé jusqu'ici dans ce but 4 médicaments : le nitrate d'argent, l'acide phénique, l'acide salicylique, le biborate de soude uni à la glycérine ; Viforcos préféra le salicylate de chaux à cause de ses propriétés détersives et analgésiques. Dans ce but il fit la prescription suivante :

Salicylate de chaux. 1 gr.
Eau distillée ..... 300 gr.

On injecta en deux fois 100 gr. de la solution, et on répéta l'injection les huit jours suivants. Au bout de quelques jours l'urine reprit ses caractères normaux et la guérison complète fut d'ailleurs assez rapide. (*La Cronica medica*, nº 66, 1880, nº 558. *Paris médical*).

1012. — Traitement de la spermatorrhée par l'électricité. — D'après Möbius on doit distinguer deux variétés de spermatorrhée, l'une accompagnée d'une altération anatomique perceptible, le catarrhe des *voies séminales* l'autre d'*origine nerveuse* et sans lésion ; il a fait à la Société de médecine de Leipzig, dans la séance du 25 novembre 1879 une communication sur la seconde espèce. Les traitemente employés contre elle n'ont pas donné jusqu'à ce jour de bien brillants succès. Les médicaments ordinairement employés ; le bromure de potassium, l'atropine et la strychnine ne donnent que des résultats très incertains et ils sont loin d'être sans inconvénients, tous trois produisent de l'intoxication générale ; ils laissent à leur suite des symptômes graves, et beaucoup d'individus ne peuvent les supporter.

L'auteur croit qu'il faut absolument recourir à d'autres moyens ; pour lui il donne la préférence au traitement électrique. Dans ces derniers temps il a obtenu de bons effets en traitant de cette manière 4 cas de spermatorrhée, contre lesquels l'hydrothérapie avait échoué. Il plaça un électrode dans le rectum, un autre sur le périnée, et fit passer pendant deux à trois minutes un fort courant faradique. A ce traitement on joignit la galvanisation, un électrode fut placé sur le sacrum et l'autre comme précédemment dans l'anus. 10 à 12 séances suffirent pour assurer la guérison. Pendant tout ce traitement on donna des bains de siège froids. (*Alleg. Centr. Zeit.*, 43 St., 29 mai 1880, p. 528. *Paris médical*).

NOUVELLES.

— *Faculté de médecine de Paris.* — Le concours pour la nomination à une place de prosecteur, qui s'est ouvert le 12 avril 1880, s'est terminé le 29 juillet par la nomination de M. le Dr Marchand.

— *Hôpitaux de Paris.* — *Concours de l'internat.* — L'ouverture du concours pour les prix de l'internat et la nomination des internes aura lieu le lundi 11 octobre, à midi précis, dans l'amphithéâtre de l'administration de l'Assistance publique, avenue Victoria, nº 3.

MM. les élèves externes de deuxième et troisième année sont prévenus qu'en exécution du règlement ils sont *tous* tenus de prendre part au concours des prix sous peine d'être rayés des cadres des élèves des hôpitaux et hospices.

Les élèves seront admis à se faire inscrire au secrétariat général de l'administration, tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de onze à trois heures, depuis le samedi 4 septembre jusqu'au samedi 25 septembre inclusivement,

— *Concours de l'externat.* — L'ouverture du concours pour l'externat aura lieu le mardi 12 octobre, à quatre heures précises, dans l'amphithéâtre de l'administration centrale, avenue Victoria nº 3.

Les étudiants qui désireront prendre part à ce concours seront admis à se faire inscrire au secrétariat général de l'administration, tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de onze heures à trois heures, depuis le lundi 6 septembre jusqu'au jeudi 30 du même mois inclusivement.

— *Concours.* Le lundi 6 décembre 1880, un concours sera ouvert à la Faculté de médecine de Lyon pour la nomination de trois élèves internes appelés à faire le service de médecine de l'asile de Bron.

Les candidats devront avoir moins de vingt-sept ans, douze inscriptions de doctorat et avoir subi le troisième examen de fin d'année.

Les internes sont nommés pour trois ans ; ils sont logés, nourris et chauffés au frais de l'établissement. Ils reçoivent en outre un traitement de 600 francs la première année, 800 francs les années suivantes. Ce traitement peut être porté exceptionnellement à 1,000 francs.

— *Création de médecins-adjoints d'aliénés et nomination au concours.*

Article premier. — Il est créé dans chacun des hospices de Bicêtre et de la Salpêtrière, consacrés au traitement des aliénés, un emploi de médecin-adjoint.

Art. 2. — Ces emplois seront donnés au concours.

Art. 3. Le programme de ce concours, les conditions d'administration des candidats et le jury, seront les mêmes que ceux fixés par l'arrêté préfectoral du 3 mars 1879, pour la nomination de médecins aliénistes dans les hospices de Bicêtre et de la Salpêtrière.

Art. 4. — Les médecins-adjoints, suivant l'ordre d'ancienneté, pourront, en cas de vacance, passer d'un quartier d'hospice à un autre quartier d'hospice.

Art. 5. — Les médecins-adjoints des quartiers d'aliénés dans les hospices de Bicêtre et de la Salpêtrière seront astreints à la résidence dans l'établissement lorsqu'elle n'aura été acceptée par aucun des médecins chefs du service.

Art. 6. — Les medecins-adjoints du service des aliénés auront, vis-à-vis des médecins chefs de service, la même situation que celle qui est faite aux médecins du Bureau central, par rapport aux médecins des hôpitaux.

Art. 7. — A l'avenir, les médecins chefs de service des quartiers d'aliénés de Bicêtre et Salpêtrière seront recrutés parmi les médecins-adjoints de ces mêmes établissements, et cela dans l'ordre d'ancienneté de leur nomination.

Art. 8. — Le concours établi par l'arrêté préfectoral du 3 mars 1879 pour la nomination dns médecins chefs de service dans les quartiers d'aliénés de Bicêtre et de la Salpêtrière est supprimé.

Art. 9. — Le secrétaire général de la préfecture, le directeur de l'administration de l'Assistance publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera soumis à l'approbation de M. le ministre de l'intérieur.

Étuves de désinfection. — Sur le rapport de MM. Pasteur et Léon

Collin, le Conseil d'hygiène et de salubrité publique vient d'adopter les conclusions suivantes :

A. — Créer sur deux points opposés de la capitale des étuves de désinfection chauffées par la vapeur d'eau et munies de régulateurs qui en limitent la température inférieure à + 100°.

Restreindre absolument l'emploi de ces étuves à la désinfection des effets contaminés par les affections contagieuses : fièvre typhoïde, fièvres éruptives, fièvre puerpérale, diphthérie, choléra, etc.

B. — Détéerminer par un règlement spécial : 1° la composition, les devoirs et les droits du personnel chargé du fonctionnement et de la surveillance ; 2° les groupes de la population auxquels les établissements s'ouvriraient gratuitement; 3° le mode de rétribution des familles qui n'en bénificieraient qu'à titre onéreux.

C. — Examiner s'il ne conviendrait pas, pour vulgariser plus facilement l'usage de ce système de désinfection, d'affecter spécialement l'un de ces établissements à la population payante en réservant l'autre aux classes qui en auraient la jouissance gratuite.

— *Droits à payer par les élèves en pharmacie* :

Art. 1er. — Les droits à percevoir des élèves en pharmacie, aspirant au certificat de validation de stage, sont fixés à 25 fr.

Dans les facultés mixtes de médecine et de pharmacie et dans les écoles supérieures de pharmacie, les droits sont perçus au profit du Trésor public, la somme se décompose ainsi :

Droits d'examen (représentant la rémunération des deux pharmaciens, membres du jury, à raison de 5 francs chacun)..... 10 fr.
Frais matériels d'examen 15
Total..... 25 fr.

Art. 2. — Dans les écoles de plein exercice et dans les écoles préparatoires de médecine et de pharmacie, les droits sont perçus au profit de la caisse municipale et se répartissent ainsi :

Droits d'examen (représentant la rémunération des examinateurs, à raison de 5 fr. chacun)..... 15 fr.
Frais matériels d'examen..... 10
Total..... 25 fr.

— *Certificat d'aptitude de médecine pour l'Algérie* :

Art. 1er. L'école préparatoire de médecine et de pharmacie d'Alger décerne un certificat d'aptitude permettant d'exercer la médecine en territoire indigène. Le gouverneur général de l'Algérie détermine les circonscriptions d'exercice par des arrêtés individuels qu'il a toujours la faculté de rapporter.

Art. 2. Le certificat d'aptitude ne peut être délivré à un Européen.

Art. 3. — Un enseignement sera organisé dans l'école en vue de ce certificat.

Art. 4. — Les candidats pour se faire inscrire, doivent :

1° Avoir vingt ans accomplis ;

2° Passer un examen constatant qu'ils parlent et écrivent le français et possèdent les éléments du calcul.

Art. 5. — L'enseignement dure quatre trimestres consécutifs. après lesquels sont subis les examens probatoires.

Ces examens sont au nombre de deux, et peuvent être subis dans la même session.

Le premier porte sur la connaissance élémentaire des parties du corps humain et sur leurs fonctions.

Le second, sur la connaissance des principales maladies externes et internes, sur l'emploi des médicaments usuels, sur les soins chirurgicaux, sur les règles élémentaires d'hygiène.

Art. 6. — En cas d'échec au deuxième examen, le bénéfice du premier lui demeure acquis, mais il ne peut être admis à se représentera ce second examen qu'après un délai de trois mois.

Art. 7. Les droits sont de 30 francs pour chaque examen.

Art. 8. — Un arrêté spécial fixera le programme de l'enseignement qui sera aussi le programme de l'examen.

— La Société protectrice de l'Enfance, de Lyon, met au concours la question : *Des soins hygiéniques à donner aux enfants du premier âge.* Les développements apportés à cette question devront former un petit traité *clair et succinct*, destiné principalement aux mères et aux nourrices. Une médaille d'or sera décernée par la Société, dans la séance publique de mars 1881, au meilleur mémoire qui lui sera envoyé. Les mémoires devront être adressés *franco.* avant le 31 janvier 1831, à M. Léon Rieux, secrétaire général, rue Bourbon, 48. Ils porteront en tête une épigraphe, qui sera répétée sous un pli cacheté et renfermant le nom et l'adresse de l'auteur, les mémoires envoyés ne seront pas rendus. La Société se réserve, si elle le juge convenable, et avec l'assentiment de l'auteur, d'imprimer elle-même, *à ses frais*, le mémoire couronné.

— *Légion d'honneur.* — MM. Verneuil et Charcot viennent d'être nommés officiers de la Légion d'honneur. Le Dr Bayot, médecin de la marine, est nommé chevalier.

— *Conseil académique.* — Le Conseil académique de Montpellier vient de rayer M. Amagat de la liste des agrégés de cette faculté, comme promoteur des troubles qui ont eu lieu, mais en lui laissant son traitement et en demandant qu'on l'envoie ailleurs.

— *Jardin d'acclimatation.* — Comme nourriture supplémentaire des enfants à la mamelle, les médecins peuvent se servir avec grand avantage du lait que le Jardin d'acclimatation envoie à domicile selon les demandes.

— *Nécrologie.* — M. le professeur Hébra, de Vienne, connu par se travaux de dermatologie, vient de mourir.

— *Mortalité à Paris.* — Population d'après le recensement de 1876 : 1,988,806 habitants, y compris 18,380 militaires. Population probable de 1880 : 2,020,000. — Du vendredi 30 juillet au jeudi 5 août, les décès ont été au nombre de 1,114, savoir, 593 hommes et 521 femmes. Les décès sont dus aux causes suivantes : *Maladies épidémiques ou contagieuses* : Fièvre typhoïde, 33. — Variole, 38. — Rougeole, 41. — Scarlatine, 11. — Coqueluche, 10. — Diphthérie, Croup, 57. — Dysentérie, 0. — Erysipèle, 5. — Affections puerpérales, 10. — *Autres maladies* : Phthisie pulmonaire, 160. — Autres tuberculoses, 53. — Autres affections générales, 120. — Bronchite aiguë, 24. — Pneumonie, 43. — Diarrhée infantile, 213. — Autres causes, 296. — Total, 1,114.

Nous recommandons tout spécialement à MM. les médecins l'Institut thermo-gymnastique de M. **Solcirol**, 49, rue de la Chaussée-d'Antin, où sont appliquées, avec un grand succès, les méthodes de gymnastique suédo-allemande combinées avec l'hydrothérapie et suivant les prescriptions médicales.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Librairie V. A. Delahaye et Cie.

Etude sur la descente dans les bassins normaux par le Dr SABATIER, in-8. — Prix, 3 fr.

Des contre-indications à l'anesthésie chirurgicale, par le Dr DURET, in-8. — Prix, . fr.

Des troubles nerveux locaux consécutifs aux arthrites, par le Dr DESCOSSE, in-8. — Prix, 3 fr. 50.

Des mesures propres à ménager le sang pendant les opérations chirurgicales, par le Dr RECLUS, in-8. — Prix, 3 fr. 50.

Vient de paraître.

COMPENDIUM-ANNUAIRE de thérapeutique du *Paris médical*, renfermant tous les faits intéressants de la thérapeutique française et étrangère publiés dans l'année précédente.

La première année, 1880, formant un volume in-8°, est en vente. Ce volume, pris au bureau, qui est de 1 fr. 50, sera donné en *prime* au prix de 1 franc pour les *abonnés* du journal, mais, dans l'un et l'autre cas, il y aura 25 cent. en plus si l'on veut un envoi par la poste.

Le Propriétaire-Gérant : Dr BOUCHUT.

A. PARENT, imprimeur de la Faculté de Médecine, rue Mr-le-Prince, 31

MALADIES DE L'ESTOMAC, DIGESTIONS PÉNIBLES
PASTILLES ET POUDRES DE PATERSON

AU S.-NITRATE DE BISMUTH ET MAGNÉSIE

Médaille d'Argent à Lyon. — Diplôme de Mérite à l'Exposition de Vienne (Autriche).

Ces **Pastilles digestives, absorbantes, anti-gastralgiques**, sont recommandées pour la prompte guérison des maux d'estomac, manque d'appétit, pesanteurs, digestions pénibles, aigreurs, nausées, vomissements; elles régularisent les fonctions de l'estomac et des intestins.

Pharmacie **Adh. DETHAN**, Faubourg St-Denis, 90, à Paris. — Pharmacie **LARDET fils**, rue de l'Hôtel-de-Ville, 9, à Lyon, et dans les principales pharmacies de France et de l'Etranger.

SIROP FERRO-CALCIQUE DE REEB
AU LACTOPHOSPHATE DE FER ET DE CHAUX

Solubilité et assimilation parfaites, du fer et de la chaux, et par suite succès certains et rapides, tels sont les avantages de cette préparation qui ne constipe jamais, ne noircit pas les dents et n'a aucune saveur atramentaire. Chaque cuillerée représente 1 cent. de fer métallique et 10 cent. de biphosphate de chaux. *Dépôt chez* **Hugot**, *spécialiste à Paris, et dans toutes les phies*. LE FLACON, **3** fr.

VER SOLITAIRE

Guérison certaine par les

GLOBULES de SECRETAN

(A l'Extrait vert éthéré des rhizomes frais de fougère mâle des Vosges.)

Le seul remède facile à prendre et à digérer, n'occasionnant ni nausées, ni coliques, ni troubles nerveux. — Employé avec un succès constant dans les Hôpitaux de Paris.

Dépôt : **SECRETAN**, Phien, 37, Avenue Friedland, PARIS

Envoi *franco* avec brochure explicative contre mandat : **10** fr. — *Eviter les Contrefaçons.*

Dans toutes les Pharmacies

HUILE, VIN ET SIROP CRÉOSOTÉS

CAPSULES d'huile de foie de morue créosotée à 0,04

CAPSULES d'huile de faînes créosotée à 0,10

M. MAYET s'étant occupé, *le premier et le seul*, avec MM. les Drs BOUCHARD, professeur à la Faculté de médecine, et GIMBERT, de l'emploi en thérapeutique de la *créosote de goudron de bois*, ces médicaments sont exactement préparés suivant les indications de ces savants praticiens.

ANCIENNE PHARMACIE GUIBOURT. — **MAYET**, Succr, 9, rue Saint-Marc.

PILULES DE PEPSINE DE HOGG

La forme pilulaire est à la fois le mode le plus facile et le plus sûr d'administrer la pepsine; ce précieux médicament est, sous cette forme spéciale, mis à l'abri du contact de l'air et ne peut s'altérer ni perdre de ses propriétés, son efficacité est alors certaine.

Ces pilules sont de trois préparations différentes, ayant pour base la pepsine.

1° PILULES de HOGG à la pepsine pure acidifiée : 2° PILULES de HOGG à la pepsine et au fer réduit par l'hydrogène ; 3° PILULES de HOGG à la pepsine et à l'iodure de fer.

La pepsine, par son union au fer et à l'iodure de fer, modifie ce que ces deux agents précieux avaient de trop excitant sur l'estomac des personnes nerveuses ou irritables.

Pharmacie Hogg, 2, rue de Castiglione, à Paris, et dans les principales pharmacies.

SALICOL DUSAULE

DÉSINFECTANT, HYGIÉNIQUE, ANTISEPTIQUE

ANTIÉPIDÉMIQUE, CICATRISANT

Le peu de solubilité de l'acide salicylique n'avait pas permis d'en tirer, jusqu'à présent, tout le parti qu'on était en droit d'en attendre comme antiseptique et désinfectant.

En employant le méthylène qui le dissout en toute proportion, on a rendu à l'acide salycilique toute sa puissance antiseptique, et on a ajouté encore l'action désinfectante, également très énergique, du méthylène.

Le SALICOL possède, en outre, une odeur extrêmement agréable. Il n'est ni *caustique* ni *vénéneux* comme les préparations phéniquées, plus efficace que le coaltar, et d'un emploi plus commode.

Mélangé à une ou deux parties d'eau, il s'emploie très avantageusement pour le pansement des *plaies*, la cicatrisation des *ulcères*. Dans une plus grande quantité d'eau, il est très efficace en lotions ou injections dans les maladies de la *bouche*, du *nez*, des *oreilles*, des *organes génitaux*, en pulvérisation ou en lavages.

Dans les appartements ou les chambres des malades, il prévient toute *contagion épidémique*.

LE FLACON : 2 FRANCS.

97, rue de Rennes, et dans les Pharmacies.

DRAGÉES CARBONEL

AU PERCHLORURE DE FER PUR

INALTÉRABLES ET SANS SAVEUR

Préparation dosée à,05 de sel sec, représentant 4 gouttes de la liqueur normale à 30°. — Très efficace contre les *hémorrhagies*, la *leucorrhée*, l'*anémie*, la *chlorose*, la *diarrhée chronique*, l'*albuminurie*, etc.

Prix : 4 francs. — Vente en gros à Paris, chez M. HUGOT, rue Vieille-du-Temple, 19, et chez M. CARBONEL, pharmacien à Avignon, et toutes les pharmacies.

MIEL DE DENTITION WEBER

AUX BROMURES COMBINÉS

POUR COMBATTRE

LES ACCIDENTS DE LA DENTITION DES ENFANTS

Nouveau spécifique *local*, agissant par absorption rapide et directe par les gencives. Agréable au goût. Ne contient aucun narcotique. — Chez l'auteur, 25, rue Duphot, et dans toutes les pharmacies. — Prix : 3 francs.

TAMAR INDIEN

GRILLON

FRUIT LAXATIF RAFRAICHISSANT

contre **CONSTIPATION**

Hémorroïdes, Migraine

Sans aucun drastique : aloès, podophylle, scamonnée, r. de jalap, etc.

Phie Grillon, 25, r. Grammont, Paris, Bte 2.50.

VIN MARIANI

A LA COCA DU PÉROU

Le plus agréable et le plus efficace des toniques. — Prix : 5 fr. la bouteille.

MAISON DE VENTE

MARIANI, boulevard Haussmann, 41

Dépôt dans les bonnes pharmacies.

Medaille d'ARGENT, Exposition de 1879

THYMOL-DORÉ

Principe actif des Essences de Thym

Antiseptique, Antiputride, Désinfectant de premier ordre. Recommandé par les sommités médicales. Le Flacon, **2** fr.

L'ACIDE THYMIQUE PUR, en cristaux et sous toutes ses formes, se trouve également au

Dépôt général : 20, r. Richer, Paris

FARINE LACTÉE NESTLÉ

Dont la base est le bon lait. — 5 *Méd. or., Diplômes d'honneur. Med. or Paris* 1878. — **10 ans de succès.** Le meilleur aliment pour les enfants en bas-âge; il supplée à l'insuffisance du lait maternel et facilite le sevrage; avec lui, pas de diarrhée, pas de vomissements; la digestion en est facile et complète. Exiger la signature Henri NESTLE. —Gros : **Christen frères**, 16, rue du Parc-Royal, Paris. Détail : **Pharmacie Christen**, 31, rue du Caire et chez les Parmaciens.

BAIN DE PENNÈS

HYGIÉNIQUE, RECONSTITUNT, STIMULNT

Remplace les bains alcalins, ferrugineux et sulfureux, surtout les bains de mer.

Eviter les contrefaçons en exigeant le timbre de l'Etat.

GROS : 2, rue de Latran. DETAIL : toutes les Pharmacies.

Dragées et Sirop dépuratifs

DU Dr GIBERT

Ancien secrétaire de l'Académie de médecine, Ancien médecin de l'hôpital Saint-Louis.

DRAGÉES ET SIROP DE DEUTO-IODURE IODURÉ DE BOUTIGNY-DUHAMEL

Ces deux produits sont inaltérables, d'un dosage rigoureusement exact, d'une préparation irréprochable. — Ils sont employés avec succès, depuis 1841, dans le traitement des *Affections syphilitiques, scrofuleuses et rhumatismales*, des *Maladies rebelles de la Peau*, et dans tous les cas ou l'emploi des Iodiques est indiqué. Chaque cuillerée à bouche de Sirop contient 0 gr. 50 d'iodure de potassium et 0 gr. 01 de biiodure. Deux dragées équivalent à une cuillerée à bouche de sirop.

Exiger les signatures du Dr GIBERT *et de* BOUTIGNY, *pharmacien.*

Paris : Pharmacie **Boutigny-Duhamel** 31, rue de Cléry, et dans toutes les Pharmacies

PHTHISIE, AFFECTIONS DES BRONCHES

à la CRÉOSOTE VRAIE

ET A L'HUILE DE FOIE DE MORUE

Récompense unique à l'Exposition Universelle de 1878.

Formule des Dr **BOUCHARD** et **GIMBERT**, médecins des hôpitaux.

BOURGEAUD, ph. de 1re cl., fourn. des hôp.
20, RUE DE RAMBUTEAU, PARIS

Nos capsules, les seules expérimentées et employées dans les Hôpitaux de Paris, ont donné des résultats si concluants dans les Maladies de poitrine : **Bronchite chronique, Toux, Catarrhes**, etc., qu'elles sont exclusivement prescrites par les Notabilités médicales de France et de l'Étranger. A enveloppe mince et soluble, d'odeur agréable, à saveur sucrée; elles contiennent : les petites, que nous délivrons toujours à moins d'indications contraires, 0,02 de créosote vraie du goudron de hêtre et 0,50 d'h. de F. de morue. Les grosses, 0,05 de créosote vraie et 2 gr. d'h. de F. de morue. Sur demande, les mêmes capsules dosées à 0,10 de créosote.

Dose : 5 à 10 **petites capsules** et 2 à 4 **grosses capsules** matin et soir ou avant le repas, suivant l'avis du médecin. **La Boîte 4 fr.**

VIN et HUILE CRÉOSOTÉS, la Blle, 5 fr.

FUCOGLYCINE GRESSY

SIROP COMPOSÉ DE PLANTES MARINES

Agréable au goût, la *Fucoglycine Gressy* est employée avec succès dans les maladies chroniques de l'*enfance*, traitées par la médication *iodo-bromique*, et spécialement l'*huile de foie de morue.*

MÉDAILLE, EXPOSITION INTERNATIONALE, PARIS, 1875.

Le flacon : 3 fr. — Dépôt : Maison LEPERDRIEL, 9, rue Milton. Paris.

Médaille d'argent à l'Exposition de Paris, 1875.—Lyon, 1872.—Santiago, 1875

VIANDE, FER & QUINA

VIN FERRUGINEUX AROUD

Au **QUINA** *et à tous les principes nutritifs solubles de la* **VIANDE**

Ce **médicament-aliment**, à la portée des organes affaiblis, est digéré et assimilé par les malades qui rejettent les préparations ferrugineuses les plus estimées. Très-agréable à la vue et au palais, il enrichit le sang de tous les matériaux de réparation. — Prix : 5 fr. Se vend chez **J. FERRE**, pharmacien, successeur de AROUD, 102, rue Richelieu, à Paris, dans toutes les pharmacies de France et de l'Etranger.

SIROP MINÉRAL-SULFUREUX CROSNIER

Goudron et monosulfure de sodium inalt.

Prescrit avec le plus grand succès dans la **bronchite chronique**, le **catarrhe** l'**asthme** la **laryngite** et dans la **tuberculose** quand l'expectoration est très-abondante. *Rue Vieille-du-Temple*, 21, *Paris.*

Rapport favorable de l'Académie de médecine (7 août 1877).

RUBINAT

EAU MINÉRALE NATURELLE PURGATIVE supérieure à toutes les Eaux purgatives allemandes. — Effet rapide, obtenu à très petite dose, sans irritation intestinale.

Dépôt Marchands d'Eaux minérales et bonnes Pharmacies.

MM. LES ÉTUDIANTS trouveront à la Pharmacie PELISSE, 4, r. de la Sorbonne, et 49, r. des Ecoles, à des prix très-réduits, tous les médicaments préparés avec le plus grand soin.

LE MATÉRIEL NÉCESSAIRE POUR :

Le pansement antiseptique à l'acide phénique (Méthode Lister),
Le pansement antiseptique à l'acide borique,
Le pansement antiseptique à l'acide salicylique,
Le pansement ouaté (Méthode Alphonse Guérin),
Le pansement au jute charpie cardé et blanchi,

est préparé par la FABRIQUE INTERNATIONALE D'OBJETS DE PANSEMENT (ci-devant H.-TH. BAESCHLIN), fondée en 1870, qui vient d'établir une de ses usines à MONTPELLIER (HÉRAULT). Les produits se vendent chez les Pharmaciens et Bandagistes, à Paris, chez **M. MARIAND, 41, boulevard Saint-Michel, et chez M. S. FAVRE, 1, rue de l'Ecole-de-Médecine.**

VIN TANNIQUE

DE BAGNOLS - SAINT - JEAN

NATUREL

Médaillé à l'Exposition de Philadelphie 1876

Ce vin, tonique par excellence, est ordonné par les premiers médecins aux personnes valétudinaires et languissantes, dans la chlorose, la phthisie avec atonie, le rhumatisme chronique, la goutte atonique ou viscérale, et toutes les dyspepsies; aux convalescents, aux vieillards, aux anémiques, aux enfants délicats et aux nourrices épuisées par les fatigues de l'allaitement.

Vente en détail : dans toutes les pharmacies.

Livraison pour Paris à partir de 3 bouteilles. — Pour la province, par caisse de 12 ou 24 bouteilles, il est expédié *franco* à la gare la plus voisine du destinaire.

Prix : **3 francs** la bouteille de 83 centilitres.

Entrepôt général, E. DITELY, propre, 18, rue des Écoles, Paris.